

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Service du trentième jour — IV Retraite sacerdotale mensuelle. — V Société d'une messe. — VI Union Saint-Jean. — VII Evangile du II<sup>e</sup> dimanche de l'Avent. — VIII Apostolat de la prière. — IX Prières des Quarante-Heures.

## AU PRONE

Le dimanche, 13 décembre

n annonce :

Les quatre-temps et les antiennes " O " de l'Avant ;

La neuvaine de Noël (1).

*Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.*

## OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 décembre

Office du III<sup>e</sup> dim. de l'Avent, *semi-double* (privilegié contre les offices de 2<sup>e</sup> cl.) ; mém. de sainte Lucie et de l'Oct. de l'Immaculée Conception ; préf. de la Ste Vierge. — Aux II<sup>e</sup> vêpres, mém. de l'Oct. de l'Immaculée Conception et de sainte Lucie.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 16 décembre, saint Eusèbe.

Le vendredi, 25 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles et Mile End).

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 3<sup>o</sup> jours d'indulgences à chaque exercice ; 20 une indulgence plénière en se confessant, communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants (du 16 décembre au 1 janvier inclusivement).